



## SANTÉ DES HABITANTS DE L'EST BÉARN

ÉLABORÉ DANS LE CADRE  
DU **CONTRAT LOCAL DE SANTÉ**

- État des lieux santé social sur l'Est-Béarn

Olivier DA SILVA – Céline GARNIER

Décembre 2018 | Rapport 051

Ont participé à l'élaboration de cette étude au sein de l'ORS Nouvelle-Aquitaine

Céline GARNIER – Coordination de l'étude,

Olivier DA SILVA – Rédaction du rapport.

Remerciements :

À l'ensemble des partenaires du CLS Est-Béarn et plus particulièrement à Mme Sophie Campet, coordinatrice du CLS au niveau des trois communautés de communes du CLS, à M. Raphaël Peynaud de l'ARS-DD64.



# Sommaire

CONTEXTE ET MÉTHODE .....	5
I. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE.....	6
II. LA POPULATION DE L'EST-BÉARN.....	7
III. LES CONDITIONS DE VIE.....	9
IV. LE CADRE DE VIE .....	11
V. L'ÉTAT DE SANTÉ.....	13
VI. OFFRE ET RECOURS AUX SOINS .....	16
VII. DISPOSITIFS ET SERVICES SPÉCIFIQUES AUX PERSONNES ÂGÉES ET AUX PERSONNES HANDICAPÉES.....	20
VIII. INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ .....	22
SYNTHÈSE.....	23
ANNEXES.....	27
A. BIBLIOGRAPHIE .....	28
B. GLOSSAIRE .....	29
C. COORDINATION DU CLS.....	30



## CONTEXTE ET MÉTHODE

L'Agence régionale de santé (ARS) a missionné l'Observatoire régional de la Santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA), en collaboration avec l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps-NA), pour accompagner les collectivités et l'ARS Nouvelle-Aquitaine à l'élaboration d'un contrat local de santé sur le territoire de l'Est-Béarn.

*Les CLS sont des outils qui visent à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et à mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité. Dans un CLS, la stratégie, les objectifs et le programme d'actions sont co-définis en commun, entre les signataires, à partir de l'observation du territoire et du recueil des besoins locaux.*

À travers ce document, l'ORS a souhaité présenter les informations les plus pertinentes permettant d'appréhender la situation de l'Est Béarn et de nourrir la réflexion pour la construction du CLS. La méthode repose sur :

**1) la compilation de différentes statistiques** déclinées à l'échelon de l'Est Béarn, ou à un échelon plus fin si les indicateurs sont disponibles, permettant de décrire la situation locale en termes :

- **de démographie** (habitants, densité, évolution de la population, part de la population âgée...),
- **d'environnement socio-économique** (catégories socioprofessionnelles, niveau de revenus, taux de pauvreté...),
- **de déterminants géographiques et environnementaux** (habitat, qualité de l'air, qualité de l'eau, sols pollués...),
- **d'état de santé des populations** (principales causes de morbidité et de mortalité, perte d'autonomie, santé des jeunes...),
- **d'offre et de recours aux soins** (densité de professionnels de santé, âge des professionnels, hospitalisations, consommation de médicaments...) et **d'offre médico-sociale** (taux d'équipement).

Ces données sont complétées, lorsqu'elles sont disponibles, **d'extractions des résultats d'enquêtes** conduites par l'ORS ou des partenaires, permettant d'apporter un éclairage complémentaire sur la santé des populations.

**2) l'apport qualitatif d'acteurs locaux** (hôpitaux, élus, services de l'État et des collectivités territoriales...) sur les dynamiques du territoire, les projets en perspective et les enjeux prioritaires de santé à travailler sur l'Est Béarn.

Ce rapport se veut être une synthèse des éléments probants du territoire du CLS. Ainsi, c'est la situation du territoire dans sa globalité qui est présentée pour percevoir s'il présente des caractéristiques particulières par rapport à la Région ou la France hexagonale. Les spécificités plus locales seront abordées dans un second temps, au regard des problématiques qui seront traitées dans le cadre du CLS. Ce rapport est complété de documents annexes :

- une compilation d'indicateurs déclinés pour la France hexagonale, la Nouvelle-Aquitaine, les Pyrénées-Atlantiques et l'Est-Béarn ; ces données portent à la fois sur les aspects sociodémographiques et sanitaires ainsi que sur le cadre de vie ou l'éducation ;
- un diaporama illustratif sur la situation de l'Est Béarn, présenté en introduction du séminaire de travail avec les signataires et partenaires du CLS pour regrouper autour d'enjeux les problématiques du territoire en matière de santé.

*Nos remerciements vont à l'ensemble des acteurs locaux qui ont participé à l'élaboration du CLS, que ce soit pour la mise à disposition de rapports et de données et le calcul d'indicateurs, leur collaboration lors des entretiens ou leur participation au recueil des problématiques du territoire.*

## I. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Le territoire du CLS de l'Est Béarn correspond à 3 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et regroupe 168 communes, comptabilisant en 2014 plus de 89 500 habitants :

Communauté de communes des Luys en Béarn : 66 communes, 27 649 habitants

Communauté de communes Nord Est Béarn : 74 communes, 33 819 habitants

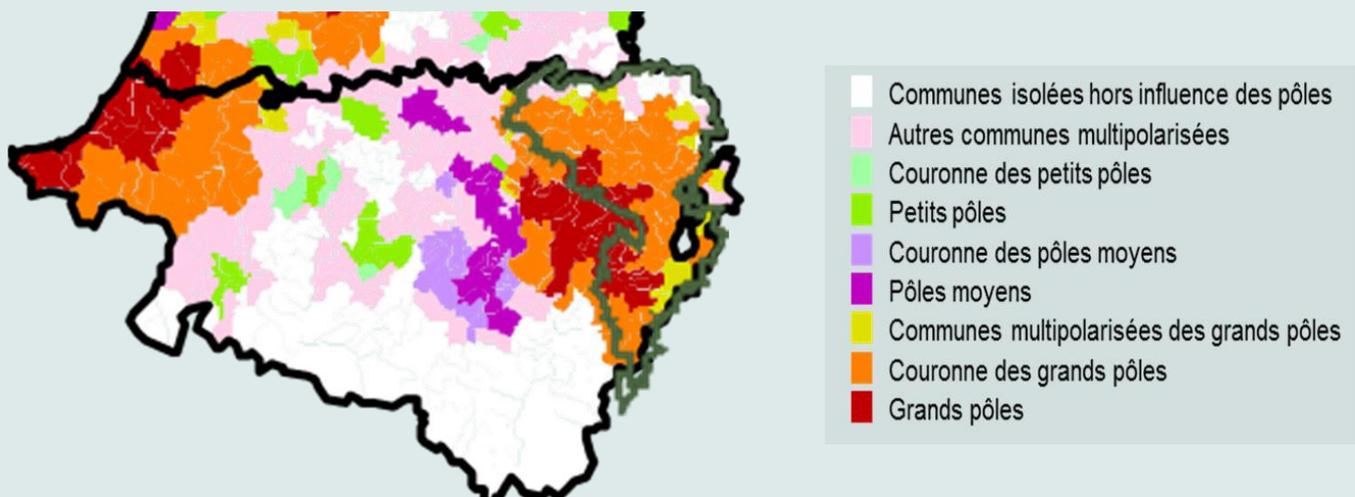
Communauté de communes du Pays de Nay : 28 communes, 28 063 habitants

### ➤ Un territoire rural mais en partie inclus dans l'aire urbaine de Pau

Territoire des Pyrénées-Atlantiques de 1 430 km<sup>2</sup>, l'Est Béarn représente près de 19 % de la superficie du département. Il est situé à l'extrémité Nord-Est du département et est frontalier des Landes au nord, des Hautes-Pyrénées à l'Est et du Gers au Nord-Est. Traversé par plusieurs affluents directs ou indirects de l'Adour (le Luy en Béarn, le Luy de France, le Gabas...), le territoire occupe une partie du piémont béarnais au nord de la chaîne montagneuse des Pyrénées, caractérisé par l'alternance d'amples vallées, de coteaux disséqués et de landes très plates. Contrairement à la partie sud du département des Pyrénées-Atlantiques, le territoire du CLS Est Béarn possède une forte part de surface agricole utile, parfois supérieure à 90 % sur certaines communes.

Si le territoire est peu densément peuplé, une grande partie de ses communes appartiennent à l'aire urbaine de Pau et à sa couronne, dont l'influence couvre presque tout cet espace. Au nord, les communes appartiennent à un espace plus isolé des pôles et plus rural. À l'est du Pays de Nay, certaines communes se trouvent partagées entre l'aire urbaine de Pau et celle de Tarbes.

Fig 1. Répartition des communes en zones urbaines et rurales



Source : Insee (2010) – Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

## II. LA POPULATION DE L'EST-BÉARN

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le territoire du CLS Est Béarn compte 89 531 habitants selon les données du dernier recensement de l'Insee, soit 13,4 % de la population départementale. La densité de population est faible, 63 habitants par km<sup>2</sup>, et le territoire est caractérisé par un nombre important de communes de petite taille. Ainsi, 86 % des communes comptent moins de 1 000 habitants. Seules 23 communes comptent plus de 1 000 habitants, dont 9 à plus de 2 000 habitants. Avec 4 132 habitants, Morlaàs est la ville la plus peuplée juste devant Serres-Castet (4 086 hab.), Nay (3 302 hab.) et Sauvagnon (3 153 hab.).

### ► Un dynamisme sur le plan démographique

Le territoire du CLS Est Béarn a vu sa population augmenter régulièrement depuis les dernières années. En effet, le nombre d'habitants est passé d'environ 70 000 hab. en 1990 à près de 90 000 hab. 25 ans plus tard. Entre 2009 et 2014, le territoire a ainsi gagné 4 208 habitants, soit un taux d'accroissement annuel de 1,0 %. Ce taux est deux fois supérieur au taux d'accroissement du département et au taux national. Au sein du territoire, l'accroissement est légèrement plus élevé sur la Communauté de Communes des Luys en Béarn (+1,1 %) que sur les deux autres EPCI.

L'accroissement de la population est principalement dû à un solde migratoire favorable (+ 0,76 % entre 2009 et 2014, +0,11 % au niveau national). Le solde naturel est positif (+0,20 %) mais reste inférieur au taux national (+0,39 %).

Selon les projections de population réalisées par l'Insee, le territoire devrait continuer à croître au cours des prochaines années et compter environ 93 500 habitants dans 10 ans, en 2027, et plus de 96 000 en 2037.

#### ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2009 ET 2014

Fig 2. Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 2009 et 2014 (en %)

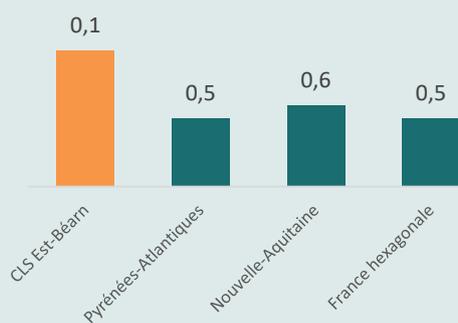
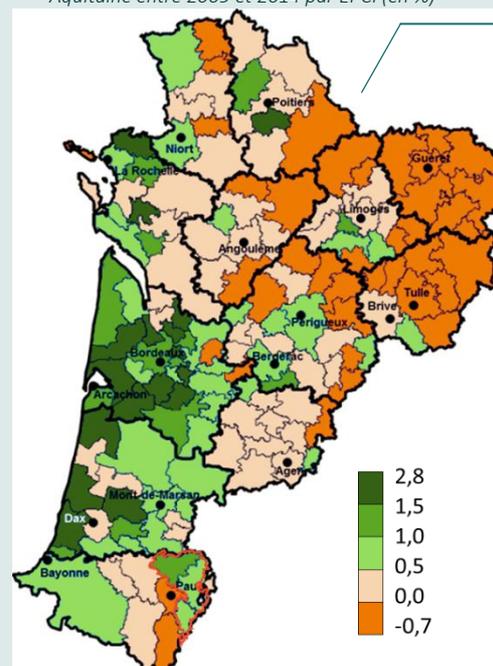


Fig 3. Taux d'accroissement annuel moyen de la population de Nouvelle-Aquitaine entre 2009 et 2014 par EPCI (en %)



Source : Insee / Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

## ➤ Un territoire plus jeune que le reste du département ou de la région

La structure de la population du CLS de l'Est Béarn est plus jeune que l'ensemble du département des Pyrénées-Atlantiques. Ainsi, les moins de 18 ans représentent 23,6 % de la population (19,8 % sur le département et sur la région) ; alors que 25,7 % des habitants sont âgés de 60 ans ou plus (28,8 % sur le département et la région, 24,6 % en France hexagonale). Enfin, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus est identique au niveau national (9,4 % vs 9,3 %) et inférieure à la part observée dans les Pyrénées-Atlantiques ou sur la Nouvelle-Aquitaine (respectivement 11,7 % et 11,4 %). Toutefois, les communes situées au nord du territoire, vers Garlin, présentent une population sensiblement plus âgée que sur le reste du territoire du CLS.

Comme attendu au niveau national, le territoire va connaître un vieillissement de sa population au cours des prochaines années. Ainsi, les personnes âgées de 75 ans ou plus, qui représentent un peu moins de 8 400 habitants en 2014, seront environ 12 100 en 2037, soit 12,6 % de la population.

Mais alors que globalement les moins de 25 ans ont un poids sur le territoire supérieur à celui de la région, la part des 18-24 ans est en-deçà des moyennes départementale, régionale ou nationale, témoignant de la fuite des jeunes adultes vers d'autres territoires, probablement pour poursuivre leurs études ou trouver un emploi. Ils ne représentent ainsi sur le CLS de l'Est-Béarn que 5,4 % de la population, contre 7,1 % dans les Pyrénées-Atlantiques ou 7,5 % sur la région.

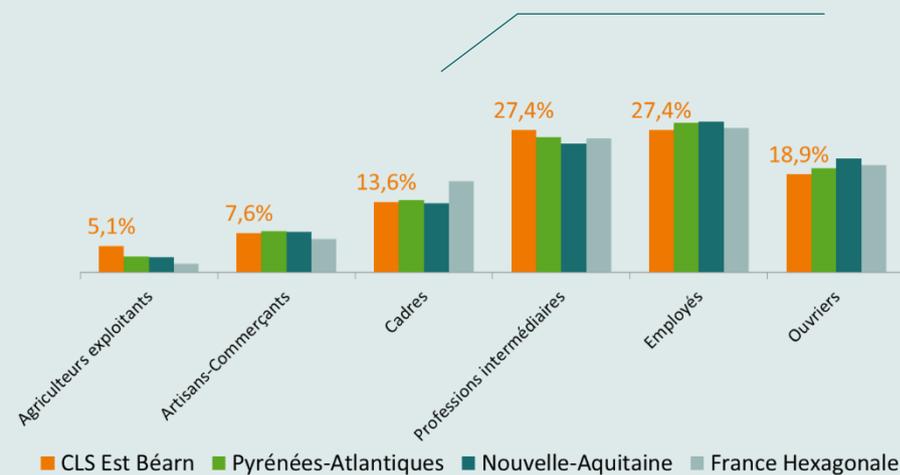
## ➤ Une fécondité plus basse que le taux national

Avec en moyenne 864 naissances chaque année entre 2013 et 2015, le taux de natalité sur le territoire du CLS Est-Béarn est proche des moyennes départementale et régionale mais inférieur au taux national (9,6 naissances pour 1 000 hab. vs 12,1 en France hexagonale).

### III. LES CONDITIONS DE VIE

#### ➤ Un taux d'activité élevé et une part importante d'agriculteurs

Fig 4. Répartition des actifs selon la catégorie socioprofessionnelle en 2014 (en %)



Source : Insee RP 2014

Parmi la population âgée de 15 ans ou plus, près de 38 700 personnes sont actives avec un emploi, soit un taux d'activité de 53,7 %, taux supérieur aux moyennes départementale, régionale et nationale.

La part d'agriculteurs exploitants est 3 fois supérieure à la part observée au niveau national (5,1 % vs 1,7 %) et supérieure également à la part des Pyrénées-Atlantiques et de la Nouvelle-Aquitaine. Les cadres et les ouvriers sont par contre légèrement sous-représentés par rapport au niveau national, alors que les actifs exerçant une profession intermédiaire sont un peu plus présents sur l'Est-Béarn.

#### ➤ Un faible taux de chômage sur le territoire

Selon les données du recensement de la population de 2014, 3 660 habitants âgés de 15 ans ou plus étaient au chômage, soit un taux de 8,8 %, inférieur aux taux de référence départemental (11,8 %), régional (13,2 %) et national (13,5%). Ce taux de chômage est inférieur quelle que soit la tranche d'âge étudiée, chez les jeunes (25,5 % des 15-24 ans vs 29,0 % au niveau national) comme chez les plus âgés (7,5 % chez les 55-64 ans vs 10,5 % en France hexagonale). Il existe peu d'écart entre les différents territoires. Le taux de chômage est légèrement plus élevé sur la Communauté de Communes du Pays de Nay (en restant inférieur aux moyennes de référence).

En septembre 2018, ce sont tout de même sur le territoire près de 6 800 demandeurs d'emploi qui étaient inscrits en fin de mois à Pôle Emploi, dont 3 100 en catégorie A (c'est-à-dire sans avoir exercé un emploi au cours du mois) et 2 900 en catégorie B ou C (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite).

Seulement 5,3 % des enfants de moins de 25 ans vivent dans une famille sans actif occupé. Cette proportion est plus de 2 fois supérieure sur la Nouvelle-Aquitaine (11,4 %) et au niveau national (12,2 %).

#### ➤ Un bon niveau d'éducation et d'insertion pour les jeunes

Les indicateurs liés aux formations sont également favorables. Ainsi, sur le CLS de l'Est Béarn, moins de 24 % des personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire sont peu ou pas diplômées (31 % aux niveaux régional et national). Le constat est identique dans la jeune génération (25-34 ans) : seulement 8,3 % sont peu ou pas diplômés contre 14 % en Nouvelle-Aquitaine et sur la France hexagonale. Au contraire, 45,4 % sont diplômés du supérieur (bac+2 ou plus) ; cette part est de 39,9 % sur la région et de 43,7 % au niveau national.

Par ailleurs, la part des jeunes de 15-24 ans non insérés (ni en emploi, ni en formation) est inférieure sur le CLS Est Béarn : 1 104 jeunes de 15 à 24 ans, soit 13,1 % (contre près de 17 % aux niveaux régional et national).

## ➤ Des conditions socio-économiques globalement plus favorables

Le territoire du CLS Est Béarn présente des indicateurs de précarité globalement favorables par rapport aux moyennes départementale, régionale ou nationale.

Si la part des foyers fiscaux non imposés est proche du niveau national (54,4 % vs 53,8 %), le taux de pauvreté est inférieur au taux national sur la plupart des territoires couverts par le CLS : entre 7 % et 8 % sur les anciennes CC du Pays de Morlaàs et de Luys en Béarn, moins de 10 % sur le Pays de Nay et sur l'ex CC Ousse-Gabas. En revanche, les taux sont légèrement plus élevés sur le nord (ex CC Canton d'Arzacq, CC Lembeye-en-Vic-Bilh et jusqu'à 15,2 % sur l'ancienne CC du canton de Garlin).

Les taux d'allocataires sur le territoire sont relativement faibles. En 2014, 13 035 habitants étaient allocataires de prestations familiales ou sociales, soit 36,7 % des ménages (près de 40 % en Nouvelle-Aquitaine, près de 42 % au niveau national). En 2015, 1 979 allocataires dépendent à au moins 50 % des prestations sociales, soit 16,4 % des allocataires (part nettement inférieure aux moyennes de référence ; 28,3 % au niveau national) et 1 001 allocataires dépendent à 100 % des prestations (8,3 % vs 16 % en Nouvelle-Aquitaine et près de 17 % au niveau national).

Avec un peu moins de 1 500 allocataires du revenu de solidarité active (RSA), 4,2 % des ménages de l'Est Béarn percevaient le RSA contre 7,6 % sur la région et plus de 8 % au niveau national. Au total, 3 190 personnes sont couvertes par le RSA.

Si les familles monoparentales sont moins fréquentes sur le territoire du CLS (10,7 % des familles, près de 14 % en Nouvelle-Aquitaine), près du quart des familles avec enfants de moins de 25 ans perçoivent le RSA contre 36 % aux niveaux régional et national, témoignant d'une précarité moins marquée.

Par ailleurs, 1 614 habitants bénéficient de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUc). La part de bénéficiaires de la CMUc pour le régime général est deux fois plus faible que la part observée sur le département (2,8 % vs 5,9 % dans les Pyrénées-Atlantiques) et presque 3 fois plus faible qu'en Nouvelle-Aquitaine (7,4 % des bénéficiaires).

Fig 5. Indicateurs socio-économiques sur le CLS de l'Est-Béarn

	CLS Est Béarn	Pyrénées-Atlantiques	Nouvelle-Aquitaine	France hexagonale
Taux d'emploi <sup>(1)</sup>	69,3 %	65,1 %	63,7 %	63,7 %
Taux de chômage <sup>(1)</sup>	8,8 %	11,8 %	13,2 %	13,5 %
Part de foyers fiscaux non imposés <sup>(2)</sup>	54,4 %	55,0 %	57,3 %	53,8 %
Part d'allocataires dépendant à 50 % ou plus des prestations <sup>(3)</sup>	16,4 %	26,8 %	27,8 %	28,3 %
Part d'allocataires du RSA pour 100 ménages <sup>(3)</sup>	4,2 %	6,6 %	7,6 %	8,3 %

Sources : (1) RP 2014, (2) Insee – DGFIP 2014, (3) CNAF-CCMSA 2015)

## IV. LE CADRE DE VIE

### ➤ Des équipements sportifs en nombre mais des équipements culturels moins présents et des enjeux de mobilité toujours présents

En 2017, le territoire du CLS Est Béarn comptait près de 960 équipements sportifs, répartis quasiment équitablement entre les trois communautés de communes. Les taux d'équipement (nombre d'équipements rapporté au nombre d'habitants) variaient de 101 équipements pour 10 000 habitants sur la CC du Nord-Est Béarn à 113 sur la CC des Luys en Béarn. Ces taux sont très nettement supérieurs aux taux départemental (87) et surtout régional (59).

Les équipements culturels sont moins nombreux. Au total, 48 équipements sont implantés sur le territoire. Si les taux d'équipement sont supérieurs à la moyenne régionale pour le nord du CLS, le taux est plus faible sur la CC du Pays de Nay (2,9 équipements pour 10 000 habitants ; 4,5 en Nouvelle-Aquitaine).

Le système de transports au sein du département des Pyrénées-Atlantiques est quant à lui bien développé et certaines lignes desservent le CLS Est-Béarn, toutes partant de la ville de Pau. Cependant, comme identifié dans le schéma départemental d'amélioration de l'accès des services aux publics, les enjeux de mobilité restent importants notamment sur le canton de Lembeye et la communauté de communes des Luys en Béarn, principalement au sud.

### ➤ Une qualité de l'habitat à surveiller, particulièrement au nord du territoire

En 2014, près de 35 400 résidences principales étaient recensées sur l'Est Béarn ainsi que 1 535 résidences secondaires. La part de résidences principales était ainsi de 89 %, identique à la part régionale. Environ 2 780 logements étaient vacants soit 7 % des logements, une part inférieure aux taux départemental et régional de 9 %.

La part de propriétaires de résidences principales est plus élevée sur le territoire du CLS : 84 % vs 80 % sur le département et 78 % sur la région. En outre, la part de personnes âgées de 65 ans ou plus locataires de leur résidence principale est relativement faible (9,5 %).

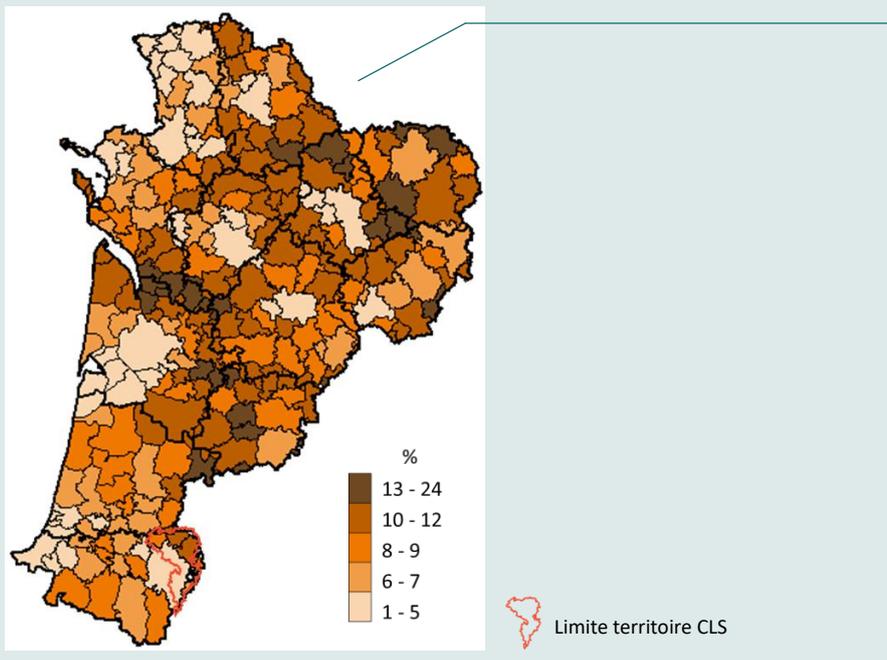
L'ancienneté des logements peut avoir un effet sur la qualité de l'habitat. Sur le territoire, ce sont près de 9 700 logements qui ont été construits avant 1946, soit près du quart des logements (24,4 % vs 29,1 % en Nouvelle-Aquitaine). Le PPPI, parc privé potentiellement indigne, est un indicateur établi sur la base d'un croisement entre les revenus des occupants et le classement cadastral des logements. Selon ces données, le nord du territoire (bassins de Garlin, de Lembeye et dans une moindre mesure le bassin d'Arzacq-Arraziguat) est marqué par une qualité d'habitat à surveiller : le parc privé potentiellement indigne y dépasse les 10 % sur ces trois bassins.

Selon le recensement en 2014, 109 résidences principales sont identifiées sur le territoire comme sans confort, soit une absence de douche et de baignoire dans le logement. Le lien avéré entre la santé et l'habitat doit amener à porter une attention particulière à ces conditions et donc particulièrement sur cette partie nord du CLS.

En 2015, 1 087 logements sociaux étaient recensés sur le territoire du CLS, soit une part de logements sociaux qui s'élevait à 3,1%. Cette part est trois fois inférieure à celle relevée dans les Pyrénées-Atlantiques ou en Nouvelle-Aquitaine (près de 11%).

De même, la part d'allocataires percevant une allocation logement (APL, ALF ou ALS) est près de deux fois moins élevée que sur le département ou la région. En effet, 4 211 allocataires bénéficient d'une allocation logement, soit près de 12 % des ménages en 2014 (21 % sur l'ensemble du département ; 22 % en Nouvelle-Aquitaine).

Fig 6. Parc privé potentiellement indigne (PPPI) en 2013 par bassins de vie en Nouvelle-Aquitaine



Sources : Insee (RP 2014, Cerema, Filocom, DGFIP / Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine)

### ➤ Indicateurs environnementaux : une qualité de l'eau à surveiller

La pollution des sols est un élément surveillé en France car les populations présentes sur ou à proximité d'un terrain pollué peuvent être exposées à différents polluants qui peuvent générer des effets très variés sur la santé (allant de symptômes respiratoires à des pathologies graves comme les intoxications au plomb ou des cancers). Un inventaire des sites et sols pollués ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif, est conduit depuis 1994 au niveau national. Une grande partie du nord-est du département (dont fait partie l'Est Béarn) est caractérisée par une forte densité d'établissements d'élevages classés ICPE (protection de l'environnement) et d'établissements d'élevages classés IED (Directive européenne relative aux émissions industrielles). Sur le CLS, 15 établissements d'élevage sont classés IED, soit une densité de 1,1 pour 100 km<sup>2</sup>, densité nettement supérieure aux moyennes départementale et régionale (respectivement 0,3 et 0,4). En revanche, peu de sites industriels classés IED (2) et de sites et sols pollués déclarés (3).

Concernant la qualité des eaux, l'étude des analyses portant sur les paramètres bactériologiques révèle des dépassements d'une limite ou d'une référence de qualité dans certains bassins de vie. Sur la période 2012-2014, sur le territoire du CLS, le taux d'analyses bactériologiques non conformes sur au moins 1 des 4 paramètres était élevé : 6,2 % contre 4,4% sur les Pyrénées-Atlantiques et 2,4 % sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine. Le taux d'analyses non conformes était plus élevé sur le bassin de vie de Lembeye (entre 11 % et 15 %).

Concernant l'air extérieur, l'association ATMO Nouvelle-Aquitaine a implanté sur la région des capteurs permettant d'en suivre quotidiennement la qualité. Ainsi, sur l'Est Béarn, les taux d'émissions polluantes sont légèrement supérieurs aux taux départementaux, que ce soit pour les oxydes d'azote (liés notamment à la circulation automobile), ou pour les particules fines (PM<sub>10</sub>, PM<sub>2,5</sub>).

## V. L'ÉTAT DE SANTÉ

### ➤ Des taux de mortalité toutes causes et prématurée inférieurs aux taux nationaux

Avec une espérance de vie de 80,7 ans pour les hommes et de 86,0 ans pour les femmes entre 2010 et 2014, le territoire du CLS de l'Est Béarn présente une situation favorable par rapport à celles observées aux niveaux départemental, régional et national.

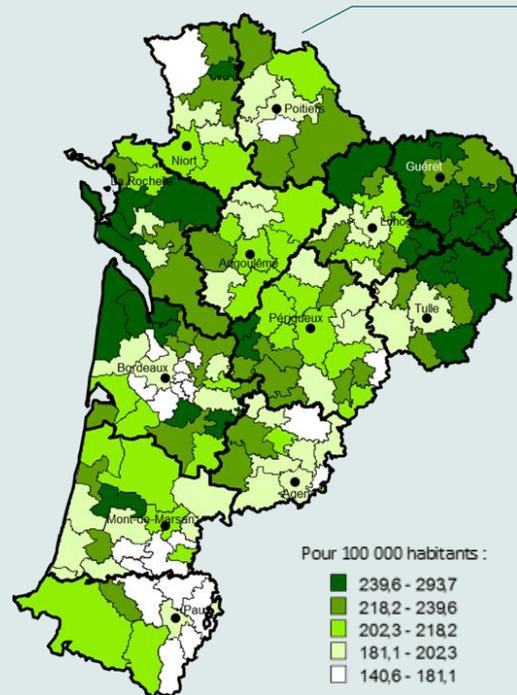
Chaque année en moyenne sur le territoire, on dénombre 745 décès, dont 115 surviennent avant l'âge de 65 ans, soit 15 % des décès (19 % en France hexagonale). Les deux tiers de ces décès dits prématurés (avant 65 ans) sont masculins. Les taux standardisés de mortalité générale sont inférieurs aux taux nationaux chez les hommes et proches de la moyenne nationale chez les femmes. Le CLS de l'Est Béarn est en sous mortalité prématurée chez les hommes comme chez les femmes.

Les principales causes de décès, tous âges et sexes confondus, sont les maladies de l'appareil circulatoire (30 % des décès) et les tumeurs (28 %), suivies des maladies du système nerveux (7,3 %) et des maladies de l'appareil respiratoire (6,8 %).

Les taux de mortalité par causes sont globalement favorables : une sous mortalité par causes externes, par troubles mentaux, par cancer de la trachée, des bronches et du poumon est observée. Chez les hommes, les taux standardisés de décès par tumeurs malignes ou par maladies du système nerveux sont inférieurs au niveau national. La mortalité potentiellement liée à l'alcool est plus faible, chez les hommes comme chez les femmes, tout comme les décès par suicide.

En revanche, chez les femmes, les taux standardisés de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire sont supérieurs tout comme ceux liés à des maladies du système nerveux.

Fig 7. Taux standardisés de mortalité prématurée en Nouvelle-Aquitaine par EPCI (2010-2014) (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee / Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

### ➤ Des prévalences plus faibles d'affections de longue durée pour maladies chroniques

Une maladie chronique est un problème de santé qui nécessite une prise en charge pendant plusieurs années. Difficilement quantifiables, les pathologies chroniques les plus invalidantes sont estimées grâce au dispositif des affections de longue durée (ALD).

En 2014, près de 17 200 affections de longue durée étaient prises en charge sur le CLS de l'Est Béarn. Rapportée à une structure par âge comparable à celle de la France, la prévalence des ALD est inférieure au taux national, quel que soit le sexe. Les principaux motifs d'ALD sont l'ensemble des maladies de l'appareil circulatoire (4 787 personnes en 2014), les

maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (3 235 personnes) et les tumeurs malignes (2 974 personnes). Pour tous ces motifs, les taux standardisés de prévalence sont inférieurs aux taux nationaux.

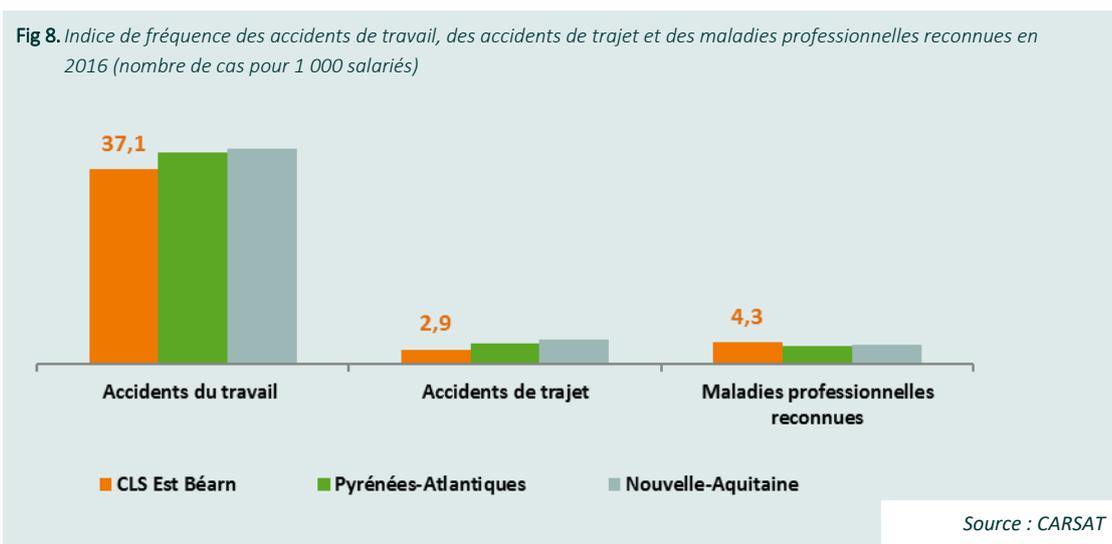
Entre 2012 et 2014, près de 1 900 nouvelles admissions dans le dispositif ALD ont eu lieu chaque année en moyenne sur le territoire. Les taux d'incidences sont plus faibles que ceux observés en France hexagonale.

### ➤ Près de 650 accidents du travail en 2016

En 2016, selon les données de la CARSAT, 636 accidents du travail ont été recensés sur le territoire du CLS de l'Est Béarn. L'indice de fréquence s'établit à 37,1 accidents pour 1 000 salariés, indice légèrement inférieur aux indices des Pyrénées-Atlantiques et de la Nouvelle-Aquitaine.

On dénombre également 50 accidents de trajets, soit 2,9 accidents pour 1 000 salariés, indice plus faible que les moyennes départementale et régionale.

Enfin, 74 cas de maladies professionnelles reconnues ont concerné des salariés de l'Est Béarn en 2016, soit 4,3 cas pour 1 000 salariés. Cet indice de fréquence est un peu plus élevé que l'indice départemental (3,6) ou régional (3,7). Parmi ces 74 cas, 93 % concernaient des troubles musculo-squelettiques (TMS).



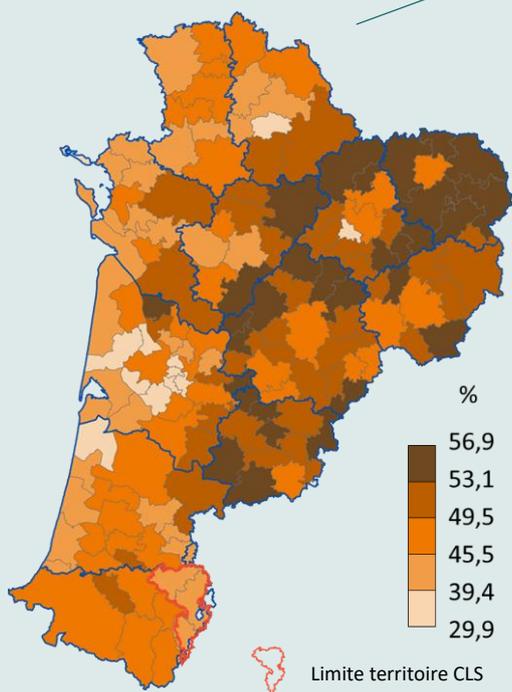
### ➤ Des jeunes globalement en bonne santé et pratiquant régulièrement une activité physique

Selon les données brutes issues du dispositif de dépistages infirmiers des élèves de 6<sup>e</sup> du Rectorat de l'Académie de Bordeaux et portant sur près de 650 élèves scolarisés en 6<sup>e</sup> dans un établissement public du territoire en 2017/2018, 98 % des élèves perçoivent leur santé comme bonne ou très bonne (97 % au niveau de l'Académie) et 80 % des élèves pratiquent une activité physique régulière en dehors des cours d'EPS délivrés au collège, soit un taux nettement supérieur au taux de l'Académie (70,5 %). Enfin, 12,4 % des élèves présentent une surcharge pondérale (17,5 % sur l'Académie).

## ➤ Santé des personnes âgées : une part moindre de personnes âgées à risque de fragilité

En 2015, 18 200 personnes âgées de 55 ans ou plus étaient retraitées de l'inter régimes. Parmi elles, 1,9 % bénéficiaient du minimum vieillesse ; une part moins importante qu'aux niveaux départemental et régional (2,9 %). De même, 1,1 % de ces retraités étaient bénéficiaires de la CMUc (2,1 % sur les Pyrénées-Atlantiques et 3,1 % sur la Nouvelle-Aquitaine). 31 % des retraités âgés de 55 ans ou plus sont estimés en situation de fragilité selon l'observatoire inter régimes des situations de fragilité (soit environ 5 650 personnes). Cette proportion est inférieure à celles relevées sur l'ensemble du département (35 %) ou sur la région (41 %).

Fig 9. Part de retraités de 55 ans ou plus de l'inter régimes à risque de fragilité en 2015 (en %) EPCI de Nouvelle-Aquitaine 2017



Sources : Insee, Cnav, MSA, RSI (Observatoire inter régimes des situations de fragilité) / Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

En 2014 sur le CLS Est Béarn, 379 femmes et 122 hommes étaient en affection de longue durée pour maladie d'Alzheimer ou autres démences. Les taux standardisés de prévalence étaient proches des moyennes nationales. Sur la période 2012-2014, c'est ainsi, chaque année, 29 hommes et 76 femmes du territoire qui ont été admis dans le dispositif des ALD pour la maladie d'Alzheimer.

## ➤ Une part moins importante d'adultes allocataires de prestations liées au handicap

En 2015, 1 283 habitants du territoire du CLS Est Béarn bénéficiaient de l'allocation adulte handicapée (AAH) soit un taux de 2,9 % parmi les 20-59 ans, taux inférieur aux valeurs départementale (4,4 %), régionale (3,8%) et nationale (3,1 %). Ce sont également 460 enfants de moins de 20 ans qui percevaient l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) en 2015, soit 2 % des moins de 20 ans. Au-delà des taux, ce sont les effectifs qui sont importants à connaître afin d'adapter les services d'accompagnement aux personnes handicapées.

## VI. OFFRE ET RECOURS AUX SOINS

### ➤ En 2018, 75 médecins généralistes libéraux sur le territoire du CLS, une densité inférieure aux moyennes de référence

Avec 75 médecins généralistes libéraux ou mixtes en 2018 sur l'ensemble du CLS Est Béarn, la densité (c'est-à-dire le nombre de médecins rapporté au nombre d'habitants du territoire) est de 84 professionnels pour 100 000 habitants, soit une densité inférieure aux moyennes départementale ou régionale (respectivement de 109 et 100). Rapportée au nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus, la densité de médecins généralistes sur l'Est Béarn se rapproche de la moyenne régionale (89 médecins pour 10 000 personnes âgées de 75 ans ou plus contre 88 pour la région) mais reste légèrement inférieure à la moyenne départementale (93).

La répartition des généralistes libéraux sur le territoire n'est pas homogène même si chaque communauté de communes possède une densité inférieure à la moyenne nationale. La CC du Pays de Nay est la mieux dotée avec une densité de 95 professionnels pour 100 000 habitants ; devant la CC du nord est Béarn (86). Au nord du territoire du CLS, la densité est nettement inférieure avec 19 généralistes répartis sur la CC des Luys en Béarn pour une densité faible de 69 médecins pour 100 000 habitants.

Une grande partie du territoire du CLS se situe en Zone d'Intervention Complémentaire selon les zonages établis par l'ARS. La partie nord-est du territoire du CLS est quant à elle classée en zone prioritaire. Deux maisons de santé sont en fonctionnement sur cette partie défavorisée du territoire (Garlin et Lembeye).

Fig 10. Nombre de médecins généralistes libéraux par commune sur le territoire du CLS Est Béarn (au 16/02/2018)

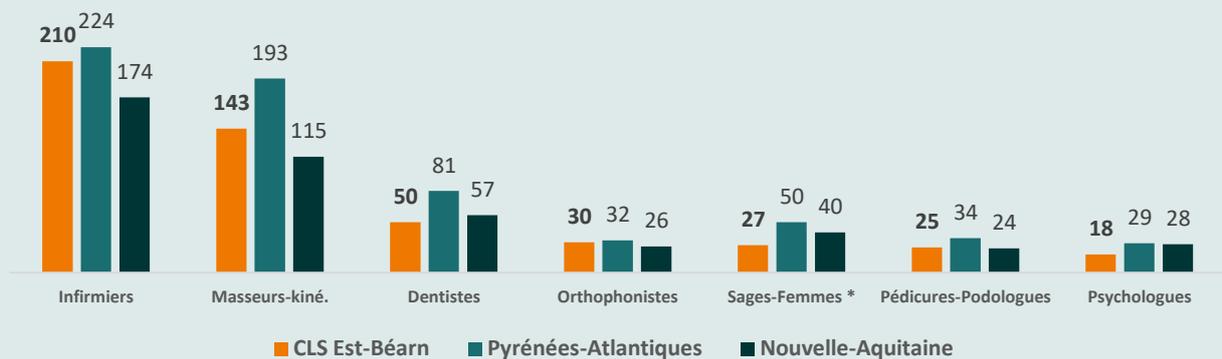


Sources : ASIP-RPPS (consulté le 16/02/2018) / Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Depuis 2012, 32 médecins généralistes ont stoppé leur activité pour 22 nouvelles installations. Si la structure par âge des médecins généralistes est plus favorable que sur le reste de la région ou du département, il n'en reste pas moins que 46 % sont âgés d'au moins 55 ans et 28 % d'au moins 60 ans. Près du tiers des généralistes exerçant sur le territoire pourrait ainsi partir à la retraite dans les 5 années à venir.

### ➤ De bonnes densités en infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes mais plus faibles pour les dentistes, sages-femmes ou psychologues

Le CLS Est Béarn est, à l'image de certains territoires plus ruraux, bien doté en infirmiers libéraux avec une densité supérieure au taux néo-aquitain mais qui reste en-deçà de la moyenne élevée du département. Les densités en masseurs-kinésithérapeutes et en orthophonistes sont également satisfaisantes en comparaison de la valeur régionale. En revanche, la situation est plus alarmante pour les dentistes puisque la densité est inférieure à la moyenne régionale (50 vs 57) et surtout très en dessous du taux départemental (81) et que 40 % d'entre eux sont âgés d'au moins 55 ans. De même, on observe de faibles densités en psychologues et sages-femmes.

Fig 11. Densité de professionnels de santé libéraux au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (pour 100 000 habitants)

\* pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans

Sources : ARS, RPPS, ADELI, Insee (RP 2014)

Comme dans la plupart des territoires ruraux, l'offre en spécialistes libéraux est faible. Le territoire du CLS Est Béarn compte 3 pédiatres, 2 dermatologues, 1 ophtalmologiste, 1 psychiatre et 1 gynécologue avec de plus des professionnels relativement âgés, ce qui à court terme pourrait engendrer une absence de certaines spécialités. La densité pour l'ensemble des spécialistes est de 11 médecins pour 100 000 habitants, soit près de 10 fois moins que la densité des Pyrénées-Atlantiques et 7 fois moins que celle de la Nouvelle-Aquitaine. De plus, en l'absence de structure hospitalière, l'offre en spécialistes salariés est inexistante, l'offre étant présente sur Pau ou son agglomération.

22 pharmacies sont installées sur le territoire, soit une densité de 25 officines pour 100 000 habitants, densité inférieure aux moyennes du département et de la région (37).

### ➤ Des recours aux médecins généralistes et aux chirurgiens-dentistes proches des moyennes régionales et nationales

En 2015, 85 % de la population du territoire du CLS a eu recours à une consultation ou visite d'un médecin généraliste au cours de l'année. Ce taux est quasiment identique à ceux observés sur l'ensemble du département, de la région ou au niveau national. Concernant le recours à un chirurgien-dentiste, près de 38 % des bénéficiaires du territoire ont eu un acte au cours de l'année 2015, soit une part équivalente à ce qui est observé sur le département mais un recours supérieur aux taux régional ou national.

Parmi les retraités de 55 ans ou plus de l'inter régimes, 3,2 % n'ont pas eu de recours aux soins depuis 12 mois en 2015 (3,5 % sur la Nouvelle-Aquitaine).

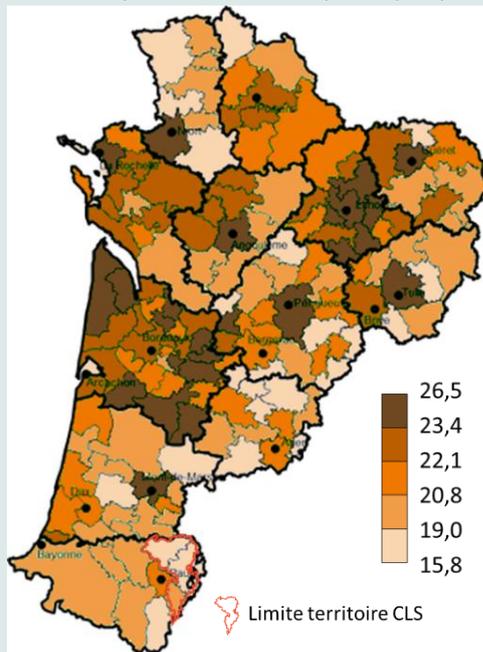
### ➤ Des taux de remboursement de médicaments plus faibles

Près de 5 600 hommes et 9 600 femmes ont eu un remboursement de psychotropes en 2016 au sein de l'Est Béarn. Les taux standardisés de remboursement de psychotropes sont inférieurs aux moyennes départementales et régionales chez les hommes (14,1 % vs 16,5 % dans les Pyrénées-Atlantiques et 17,7 % en Nouvelle-Aquitaine) comme chez les femmes (21,7 % vs 24,0 % dans le département et 26,2 % dans la région). Les taux de remboursements sont inférieurs quel que soit le psychotrope consommé. Les psychotropes les plus consommés sont les tranquillisants et les antidépresseurs.

Concernant les pathologies cardiaques, près de 16 800 personnes ont été remboursées en 2016 sur l'Est Béarn pour une consommation d'hypertenseurs. Les taux standardisés pour les hommes et les femmes, respectivement de 21,9 % et 19,7 %, sont légèrement moins élevés que les taux régionaux (24,6 % et 22,1 %). Il en est de même pour la consommation d'hypolipémiants (près de 8 500 personnes remboursées en 2016).

Enfin, plus de 4 050 personnes ont eu un remboursement pour un antidiabétique (2 350 hommes et 1 700 femmes). Les taux standardisés de remboursement de médicaments antidiabétiques sont légèrement inférieurs aux taux régionaux, chez les hommes (6,1 % vs 6,6 % en Nouvelle-Aquitaine) comme chez les femmes (4,0 % vs 4,4 %). Sur la même problématique, 2 755 personnes étaient inscrites en ALD pour diabète de type 2 en 2014. Le taux standardisé de prévalence était inférieur aux taux régional et national.

Fig 12. Taux standardisés de consommation de psychotropes en 2016 par EPCI de Nouvelle-Aquitaine (en %)



Sources : ARS SNIIRAM-DCIR, Insee RP 2014 / Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

### ➤ Des taux de séjours hospitaliers moins élevés pour les habitants du territoire

Le centre hospitalier de Pau est l'établissement hospitalier le plus fréquenté par les habitants des communes du territoire du CLS. Avec, en 2016, 21 840 séjours hospitaliers pour les habitants domiciliés dans le territoire de l'Est Béarn, les taux standardisés de séjours hospitaliers sont plus faibles que les taux régionaux et nationaux, chez les hommes comme chez les femmes. Près de 57 % des séjours hospitaliers ont été réalisés par des personnes âgées de moins de 65 ans (59 % au niveau national).

Les principaux motifs d'hospitalisation sont liés aux maladies de l'appareil circulatoire (environ 2 300 séjours), suivis des traumatismes (1 340 séjours), des maladies de l'appareil respiratoire (1 105 séjours) et des tumeurs (930 séjours). Pour toutes ces causes, les taux standardisés d'hospitalisation sont inférieurs, pour les hommes comme pour les femmes, à l'exception des maladies de l'appareil circulatoire. En effet, si le taux d'hospitalisation pour maladies de l'appareil circulatoire est proche du taux national chez les hommes, il est supérieur chez les femmes.

Aucun service d'urgence n'est implanté sur le territoire du CLS Est Béarn, les plus proches se situent à Pau, Tarbes ou Lourdes et une partie de la population se situe à plus de 30 minutes des urgences les plus proches. Selon les données de l'Observatoire régional des urgences (ORU-NA), 16 715 passages aux urgences des habitants du territoire ont été recensés en 2016, soit un taux de recours aux urgences de 14,2 %. Ce taux est deux fois plus faible que les taux relevés sur l'ensemble de la région (28,2 %) ou du département (30,8 %). 13 % de ces passages aux urgences concernaient des personnes âgées de 75 ans ou plus, une part plus basse que la moyenne régionale (17 %).

## ➤ De nombreux acteurs de la prévention et de la promotion de la santé

Le dépistage organisé des cancers est réalisé par le centre des Pyrénées-Atlantiques pour le dépistage des cancers. Sur la période 2016-2017, le taux de participation au dépistage organisé pour le cancer du sein est de 64,0 % sur le territoire du CLS (64,3 % sur l'ensemble du département). Le taux de participation au dépistage organisé du cancer colorectal est de 28,3 % (26,9 % sur les Pyrénées-Atlantiques). Des taux plus faibles sont observés sur le nord-est du territoire du CLS (moins de 24 %) notamment sur les cantons de Garlin et Lembeye.

De nombreux acteurs participent au développement des actions de prévention sur le territoire, dont les services du Département, notamment les services départementaux des solidarités et de l'insertion (SDSEI Est Béarn à Morlaàs), les services du Rectorat (DSDEN 64), l'équipe de proximité prévention fragilité (SSIAD Piémont Coarraze) ainsi que d'autres acteurs spécifiques (CAP Santé Pays de Nay, association sportive Los Sautoprats...).

Au niveau de l'ARS, le suivi et la valorisation des actions financées s'effectue via la plateforme OSCARS®. Ainsi, entre 2013 et 2015, 28 projets financés par l'ARS ont été menés sur le territoire du CLS Est Béarn. Ces projets ont concerné tout ou partie de la population du territoire (2 actions régionales, 6 actions départementales, 19 actions ayant une couverture territoriale et 3 actions communales) et ont été réalisés par 15 porteurs différents. Les thèmes les plus abordés étaient la nutrition, les conduites addictives, la santé scolaire et la sexualité. Parmi ces actions, six sont pluriannuelles. Les publics cibles de ces 30 actions sont en priorité les professionnels de l'éducation, les jeunes, les professionnels de santé et professionnels du social.

## VII. DISPOSITIFS ET SERVICES SPÉCIFIQUES AUX PERSONNES ÂGÉES ET AUX PERSONNES HANDICAPÉES

### ➤ Des taux d'équipement permanent pour personnes âgées en-deçà des moyennes régionales, mais une bonne offre en accueil temporaire

En octobre 2017, le territoire comptait 729 places d'hébergement permanent en EHPAD ou USLD et 57 en résidence-autonomie. Les taux d'équipement (nombre de places rapporté au nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus) en hébergement permanent sont inférieurs aux moyennes départementales, régionales et nationales. En revanche, le territoire est plutôt bien doté en hébergement temporaire (34 places) et en accueil de jour (57 places). Les taux d'équipement dans ce domaine sont nettement supérieurs aux moyennes de référence.

Le territoire compte 104 places spécifiques pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée dont 63 en hébergement permanent. Le taux d'équipement en hébergement permanent est proche du taux national alors que les taux d'équipement en hébergement temporaire et en accueil de jour sont supérieurs aux taux nationaux.

Les structures pour personnes âgées sont un peu moins présentes à l'est du territoire, notamment autour de Lembeye, mais un projet d'EHPAD est cependant en cours de réalisation sur cette commune. Son ouverture devrait avoir lieu en 2021, avec 74 places et lits dont 66 en hébergement permanent, 2 en hébergement temporaire et 6 en accueil de jour.

Fig 13. Nombre de places installées dans des structures pour personnes âgées en octobre 2017 et taux d'équipement pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus

	CLS Est Béarn		Pyrénées-Atlantiques	Nouvelle-Aquitaine	France hexagonale
	nombre	taux	taux	taux	taux
Résidences autonomie*	57	6,8	7,5	16,7	20,0
EHPAD** et USLD*** - hébergement permanent	729	86,9	93,2	101,0	97,1
EHPAD et USLD - accueil temporaire	34	4,1	2,0	2,3	2,0
EHPAD et USLD - accueil de jour	57	6,8	2,0	2,3	2,4
Hébergement permanent « Alzheimer »	63	7,5	5,3	8,6	7,7
Hébergement temporaire « Alzheimer »	14	1,7	0,6	0,9	1,1
Accueil de jour « Alzheimer »	27	3,2	1,3	1,9	2,1

\*logements-foyers, EHPA, MARPA, PUV et autres types de résidences

\*\* établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

\*\*\* unité de soins de longue durée

Sources : ARS, Drees (Finess - consulté en octobre 2017), Insee (RP 2014)

## ► Pour les personnes handicapées, une diversité de structures et des taux d'équipement proches de la moyenne nationale

Le territoire du CLS est doté de 104 places en foyers ou unités d'hébergement, 53 places en foyers de vie, 32 places en maisons d'accueil spécialisé, 16 en foyers d'accueil médicalisés ainsi que 65 places en établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et 32 places en sections d'accueil de jour. Cette offre est relativement bien diversifiée (10 structures) mais aucune n'est présente sur la CC du Pays de Nay, au sud du territoire CLS. Rapportés à la population du territoire, les taux d'équipement sont globalement proches des moyennes de comparaison. Le taux d'équipement en ESAT est cependant nettement inférieur aux taux départemental et régional (1,5 place pour 1 000 vs 4,5 places pour les Pyrénées-Atlantiques et 4,0 pour la Nouvelle-Aquitaine).

Aucun service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ou service d'accompagnement médicosocial (Samsah/MSMA) n'est implanté sur le territoire mais ils existent en proximité, en particulier sur l'agglomération de Pau, et interviennent sur les communes de l'Est Béarn.

**Fig 14.** Nombre de places installées dans des structures pour personnes handicapées en octobre 2017 et taux d'équipement pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans

	CLS Est Béarn		Pyrénées-Atlantiques	Nouvelle-Aquitaine	France hexagonale
	nombre	taux	taux	taux	taux
Maisons d'accueil spécialisé (MAS) - hébergement permanent	32	0,7	0,9	1,0	0,8
Foyers d'accueil médicalisés (FAM) - hébergement permanent	16	0,4	0,6	0,9	0,8
Foyers de vie - hébergement permanent	53	1,2	1,4	1,4	1,1
Foyers ou unités d'hébergement - hébergement permanent (dont appartements externalisés)	104	2,4	2,2	1,4	1,2
Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)	65	1,5	4,5	4,0	Nd
Sections d'accueil de jour	32	0,7	0,6	0,5	Nd

Sources : ARS, Drees (Finess - consulté en octobre 2017), Insee (RP 2014)

Pour les jeunes, le territoire dispose de 60 places installées au sein d'un institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (Itep), ainsi que 53 places réparties sur 2 services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad). Le CLS ne dispose pas d'offre en institut médico-éducatif (IME) ou autres établissements pour enfants ou adolescents handicapés. Au total, seules 4 structures sont implantées et aucune dans la CC des Luys en Béarn.

## VIII. INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ

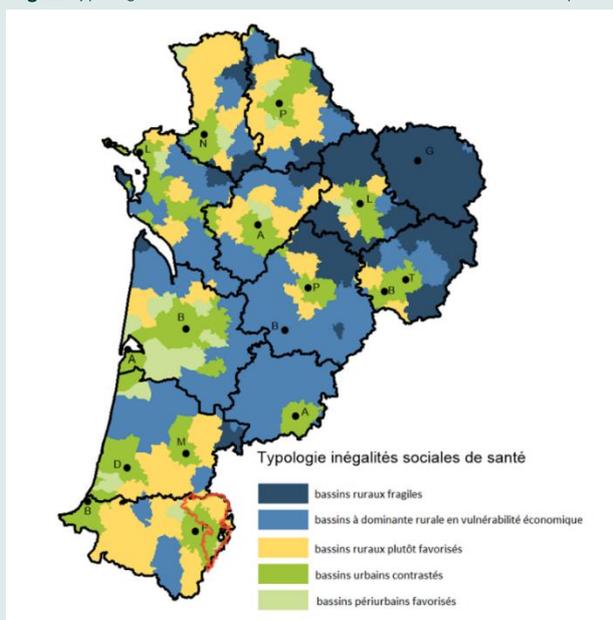
En combinant des données démographiques et socio-économiques à des données d'offre de soins et de santé des populations, l'ORS Nouvelle-Aquitaine a cherché à présenter une vision synthétique et territorialisée des inégalités sociales de santé à l'œuvre en Nouvelle-Aquitaine, à un niveau géographique fin (bassin de vie). Ce travail réalisé en 2017 à la demande de l'ARS a abouti à une représentation cartographique des résultats en cinq classes. Le territoire de l'Est Béarn regroupe trois classes différentes.

Les communes du territoire appartenant au bassin de vie de Pau appartiennent à un bassin « urbain contrasté », zones plus urbanisées, plus peuplées mais pas forcément les plus dynamiques sur le plan démographique. Les indicateurs concernant l'habitat y sont plus favorables qu'en moyenne dans la région. La situation socio-économique y est contrastée et l'offre de soins y est plus importante qu'au niveau régional. Les indicateurs de morbidité ou de mortalité, sont, à âge égal, parmi les plus favorables.

Le bassin de vie de Pontacq à l'est du territoire appartient à la classe « bassins périurbains favorisés ». Ils se situent en périphérie de grandes villes (ici Pau) et conjuguent une situation démographique dynamique et des situations familiales plus favorables. De même, sur le plan économique, sont constatés des niveaux de précarité et de recours aux aides sociales nettement moins importants qu'à l'échelon régional, des revenus parmi les plus élevés, une forte part de cadres et une faible part d'agriculteurs. Les indicateurs d'offre de soins y sont proches de la moyenne régionale, tandis que les indicateurs de santé sont plus favorables.

Enfin, au nord, les bassins de vie d'Arzacq-Arraziguet, de Garlin et de Lembeye sont classés en bassins ruraux plutôt favorisés. Ces bassins de vie sont particulièrement présents dans les Pyrénées-Atlantiques. Pour ces bassins à dominante rurale, la plupart des indicateurs décrivent une situation proche de la moyenne régionale, avec cependant une situation légèrement plus favorable, tant sur le plan sociodémographique que sur celui des indicateurs de santé. La population se caractérise par une proportion plus élevée de jeunes de moins de 25 ans et une situation légèrement moins favorable pour ce qui concerne l'offre de soins (spécialistes, omnipraticiens ou kinésithérapeutes).

Fig 15. Typologie socio-sanitaire des bassins de vie de Nouvelle-Aquitaine en cinq classes



Sources : Insee, DGFIP, Cnaf, CCMSA, Drees, Finess, SAE, Inserm CépiDc, Cnamts, CNRSI  
Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine



# SYNTHESE



## SYNTHESE

- **L'Est Béarn** est composé de trois établissements publics de coopération intercommunale et regroupe 168 communes et **89 531 habitants** en 2014, soit plus d'un habitant sur 8 du département. Ce territoire vaste et attractif se situe en périphérie de Pau. **La densité globale y est faible** et près de 9 communes sur 10 comptent moins de 1 000 habitants. Toutefois, le territoire du CLS est relativement contrasté avec quelques communes appartenant à l'aire urbaine de Pau ainsi qu'un large croissant regroupant les communes de la couronne de l'aire urbaine. En marge de l'influence de cette aire urbaine, on retrouve des communes isolées. Si le territoire est marqué par **un dynamisme démographique**, cet accroissement est surtout le fait d'un solde migratoire favorable, le solde naturel restant inférieur au taux national. Selon les projections, la croissance devrait continuer au cours des prochaines années.
  
- **La structure de la population** de l'Est Béarn est plus jeune que celle observée au sein de la région Nouvelle-Aquitaine, avec près de 26 % de personnes âgées de 60 ans ou plus et 24 % de jeunes de moins de 18 ans. On observe cependant un profil de **population plus âgée dans les communes situées au nord du territoire**, qui ne sont pas dans l'influence de l'aire urbaine de Pau. Une plus faible part de jeunes de 18-24 ans est retrouvée, témoignant de la **fuite des jeunes adultes** pour finaliser leurs études ou trouver un emploi en dehors de l'Est Béarn. Le territoire étant rural, la part des agriculteurs exploitants est importante au sein de la population active. La population du territoire présente **des indicateurs de précarité et de niveau de vie plutôt favorables** en comparaison des moyennes départementales et régionales. Le taux d'activité est plus élevé que sur l'ensemble de la région, le taux de chômage est bas tout comme le taux de pauvreté et les taux d'allocataires de prestations sociales sont moins élevés. Enfin, les indicateurs liés aux formations et à l'insertion pour les jeunes sont bons (population diplômée, moins de jeunes non insérés...). Malgré ce constat favorable, une part de la population reste en situation de fragilité (chez les personnes âgées par exemple) et une attention particulière doit être portée sur les populations plus fragiles afin de réduire ces **inégalités sociales de santé**. De plus, **ces disparités se retrouvent également géographiquement** avec des indicateurs plus favorables sur la périphérie de l'agglomération de Pau alors qu'à l'opposé, les communes les plus éloignées, notamment au nord-est, présentent des fragilités plus importantes.
  
- **En termes de cadre de vie**, le réseau de transports est présent, reliant Pau à certaines communes plus isolées mais, comme dans tout espace relativement rural, une part des communes et des habitants reste non desservie ou moins bien et la **mobilité demeure un enjeu important**. Les équipements sportifs sont nombreux mais l'accès à la culture est plus compliqué. Concernant les thématiques liées à la **santé-environnementale**, les indicateurs sont globalement favorables mais des attentions doivent être portées particulièrement : établissements industriels à risque polluant, qualité bactériologique de l'eau (notamment sur le bassin de Lembeye), émissions polluantes. Concernant la qualité de l'habitat, une part non négligeable de logements potentiellement indignes est relevée (plus nettement sur les bassins de vie plus ruraux au nord). Le lien entre la santé et l'habitat est avéré et, si le système de santé joue un rôle dans l'état de santé des populations, il ne constitue qu'une composante, la **santé d'une personne étant le résultat de conditions de vie et de travail qui interagissent avec ses caractéristiques individuelles**. Il est donc important d'élargir la notion de santé au-delà d'une vision purement « médicale », en intégrant les facteurs sociaux et environnementaux qui la conditionnent et d'agir ainsi à travers l'ensemble des politiques publiques.

- **En matière d'état de santé**, la situation sur l'Est Béarn est là aussi relativement favorable. Avec une espérance de vie plus élevée aussi bien chez les hommes que chez les femmes, **les taux standardisés de mortalité générale et prématurée (moins de 65 ans) sont inférieurs** à ceux observés en France hexagonale et cela sur l'ensemble des trois EPCI. Les taux de mortalité par causes sont également favorables : **sous mortalité** par causes externes, troubles mentaux, cancer de la trachée, des bronches et du poumon, maladies liées à la consommation d'alcool, suicides... Une surmortalité par maladies de l'appareil circulatoire et du système nerveux est tout de même observée chez les femmes. Par ailleurs, les informations disponibles relatives à la morbidité confirment ce constat avec des prévalences des **affections de longue durée (ALD) pour maladies chroniques** plus faibles qu'au niveau national, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes.
  
- **L'étude de l'offre de santé libérale** de l'Est Béarn fait apparaître une situation plutôt fragile en matière de **médecins généralistes** (84 pour 100 000 habitants versus 100 dans l'ensemble de la région), plus nettement encore sur le nord du territoire (CC des Luys en Béarn). De plus, le nombre de généralistes est en baisse depuis quelques années et près du tiers pourrait partir à la retraite dans les 5 années à venir. À l'image des territoires ruraux, **l'offre en médecins spécialistes est faible**. La situation est alarmante également pour les dentistes et les densités en psychologues et en sages-femmes sont plus faibles que la moyenne régionale. Ces déficits de professionnels de santé sont encore plus marqués dans les zones éloignées de Pau. En revanche, la densité en infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes est satisfaisante en comparaison des moyennes régionales. Si les taux de recours aux médecins généralistes et aux dentistes sont proches des moyennes régionales et nationales, les **taux de séjours hospitaliers sont moins élevés** chez les habitants du territoire, chez les hommes comme chez les femmes et quel que soit le motif d'hospitalisation, à l'exception des recours pour maladies de l'appareil circulatoire, supérieurs chez les femmes. **Les équipements médicaux sont absents** ; le taux de recours aux urgences est très faible (deux fois moins élevé que le taux de recours des habitants du département ou de la région). Enfin, les taux de remboursements de médicaments sont plus faibles que les moyennes régionales, chez les hommes comme chez les femmes; pour les psychotropes, pour les médicaments liés à une pathologie cardiaque (hypolipémiants, hypertenseurs) et pour les antidiabétiques.
  
- **L'offre en structures** d'hébergement permanent pour **personnes âgées dépendantes** est légèrement inférieure sur l'Est Béarn (résidences autonomie, EHPAD, USLD) mais le territoire présente des taux supérieurs aux moyennes départementales et régionales en ce qui concerne l'accueil temporaire ou l'accueil de jour. Plus de 100 places d'accueil spécifique pour les malades Alzheimer sont implantées dont 63 en hébergement permanent. Si l'offre en établissements pour **personnes handicapées** est diversifiée et si les taux d'équipement sont proches des moyennes départementales et régionales, l'offre est parfois inégalement répartie (aucune structure pour adultes sur la CC du Pays de Nay, aucune structure en infanto-juvénile sur la CC des Luys en Béarn) et certains équipements sont absents ou peu représentés : faible taux d'équipement en ESAT, aucun SAVS, aucun Samsah/SMSA, pas d'IME. Par ailleurs, de **multiples acteurs** travaillent dans le domaine de la santé, au sens large, sur le territoire que ce soit à travers des missions d'accompagnement, d'éducation et de promotion de la santé, de coordination des acteurs ou de prise en charge des personnes. Bien que certains partenaires soient bien identifiés sur le territoire, le contrat local de santé pourra probablement être un levier pour **améliorer la lisibilité** de l'ensemble des acteurs et des actions conduites et **encourager des partenariats** permettant d'améliorer la santé de la population et de réduire les inégalités territoriales et sociales en matière de santé.



# ANNEXES

Bibliographie

Glossaire

Coordination du CLS

## A. BIBLIOGRAPHIE



Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine. *Arrêté du 4 juillet 2018 relatif à la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins pour la profession de médecin*. 4 juillet 2018. 98 p.

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine. *Projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine 2018-2028. Diagnostic régional*. Septembre 2017. 332p.

Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA). *Inégalités sociales de santé en Nouvelle-Aquitaine*. Juin 2017. 4 p.

Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA). *EPCI Nouvelle-Aquitaine - Territoires d'action pour une santé durable - Communauté de communes des Luys en Béarn*. Juin 2017. 4 p.

Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA). *EPCI Nouvelle-Aquitaine - Territoires d'action pour une santé durable - Communauté de communes Nord Est Béarn*. Juin 2017. 4 p.

Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA). *EPCI Nouvelle-Aquitaine - Territoires d'action pour une santé durable - Communauté de communes du Pays de Nay*. Juin 2017. 4 p.

AUDAP. *Portait de territoire 2017 – Communauté de communes des Luys en Béarn*. Mai 2017. 4p.

AUDAP. *Portait de territoire 2017 – Communauté de communes Nord Est Béarn*. Mai 2017. 4p.

AUDAP. *Portait de territoire 2017 – Communauté de communes du Pays de Nay*. Mai 2017. 4p.

Département des Pyrénées-Atlantiques, Ubak, Teriteo. *Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès des Services aux Publics – SDAASP des Pyrénées-Atlantiques - Diagnostic de l'offre de services – Enseignements transversaux*. Février 2017. 216p.

Observatoire régional santé-environnement de Nouvelle-Aquitaine. *État des lieux santé-environnement Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes*. Septembre 2016. 128 p.

Insee. *Les Pyrénées-Atlantiques à grands trait*. Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes n°19. Avril 2016. 4p.



### Principaux sites consultés :

Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Département des Pyrénées-Atlantiques : [www.le64.fr](http://www.le64.fr)

Transports64 : [www.transports64.fr](http://www.transports64.fr)

Observatoire interrégimes des situations de fragilité Grand-Sud : [www.observatoires-fragilites-grand-sud.fr](http://www.observatoires-fragilites-grand-sud.fr)

Agence technique de l'information sur l'hospitalisation : [www.atih.sante.fr](http://www.atih.sante.fr)

Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé : [www.oscarsante.org/nouvelle-aquitaine](http://www.oscarsante.org/nouvelle-aquitaine)

Atmo Nouvelle-Aquitaine : [www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)

## B. GLOSSAIRE

<b>ALD</b>	Affection de longue durée
<b>APA</b>	Allocation personnalisée d'autonomie
<b>ARS</b>	Agence régionale de santé
<b>ATMO</b>	Fédération des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air
<b>CARSAT</b>	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
<b>CCMSA</b>	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
<b>CdC / CC</b>	Communauté de communes
<b>CLS</b>	Contrat local de santé
<b>CMUc</b>	Couverture maladie universelle complémentaire
<b>CNAF</b>	Caisse nationale des allocations familiales
<b>CNAMTS</b>	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
<b>CNRSI</b>	Caisse nationale du régime sociale des indépendants
<b>DGFIP</b>	Direction générale des finances publiques
<b>DSDEN</b>	Direction des services départementaux de l'éducation nationale
<b>EHPAD</b>	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
<b>EPCI</b>	Établissement public de coopération intercommunale
<b>FILOCOM</b>	Fichier des logements par communes
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>INSERM-CépiDc</b>	Institut national de la santé et de la recherche médicale - Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès
<b>ORS</b>	Observatoire régional de la santé
<b>ORU</b>	Observatoire régional des urgences
<b>Oscars®</b>	Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé
<b>PPPI</b>	Parc privé potentiellement indigne
<b>RPPS</b>	Répertoire partagé des professionnels de santé
<b>RSA</b>	Revenu de solidarité active
<b>SNIIRAM</b>	Système national d'information interrégimes de l'Assurance Maladie
<b>SSIAD</b>	Service de soins infirmiers à domicile

## C. COORDINATION DU CLS

Pour toute information sur le contrat local de santé de l'Est Béarn,  
vous pouvez contacter la coordonnatrice du CLS et / ou le référent ARS :



**Communautés de communes Luys en Béarn,  
Nord Est-Béarn et Pays de Nay**

**Sophie CAMPET**

68 chemin de Pau  
64121 SERRES-CASTET

05 59 33 72 34

[sophiecampet@cclb64.fr](mailto:sophiecampet@cclb64.fr)



**ARS Nouvelle Aquitaine – DD 64**

Cité Administrative, Bd Tourasse - CS 11604  
64016 Pau Cedex

05 59 14 51 79

[ars-dd64-bearn-soule@ars.sante.fr](mailto:ars-dd64-bearn-soule@ars.sante.fr)





## RÉSUMÉ DU RAPPORT

La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires prévoit que la mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé (CLS) conclus entre l'Agence régionale de santé (ARS) et les collectivités territoriales. Les CLS participent ainsi à la **construction des dynamiques territoriales de santé**. Ils permettent la rencontre du projet porté par l'ARS et des aspirations des collectivités territoriales pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

Dans le cadre de l'élaboration du **CLS de l'Est Béarn**, l'ARS de Nouvelle-Aquitaine a fait appel à l'Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine pour réaliser un **état des lieux de cadrage** sur le territoire sur l'état de santé de la population et ses déterminants (conditions de vie, environnement, travail, système de santé, cadre de vie...). Cette démarche permet de disposer d'un bilan commun entre partenaires sur la situation et les éventuelles problématiques du territoire et de lancer les discussions autour des **enjeux prioritaires à traiter** dans le futur CLS Est Béarn.

### POUR NOUS CITER :

« Observatoire régional de la santé (ORS) Nouvelle-Aquitaine, *Santé des habitants de l'Est Béarn*, Décembre 2018, rapport n° 051»

Téléchargeable sur le site de l'ORS Nouvelle-Aquitaine ([www.ors-na.org](http://www.ors-na.org))

### + D'INFORMATIONS

Personne à contacter : Céline GARNIER – [c.garnier@ors-na.org](mailto:c.garnier@ors-na.org)

Ce document est complété par un autre présentant un ensemble d'indicateurs sous formes de cartes et de tableaux, disponible sur simple demande auprès des coordinateurs du CLS ou de l'ORS Nouvelle-Aquitaine.

Cette étude a bénéficié du soutien financier de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine



#### • SIÈGE

102 bd Maréchal Juin  
33000 BORDEAUX

05.56.56.99.60

#### • ANTENNE DE LIMOGES

4 avenue de la Révolution  
87000 LIMOGES

05.55.32.03.01

#### • ANTENNE DE POITIERS

203 route de Gençay  
86280 SAINT-BENOIT

05.49.38.33.12

 [contact@ors-na.org](mailto:contact@ors-na.org)

 [www.ors-na.org](http://www.ors-na.org)